



INFORMATIONS MUNICIPALES

MARS 2022

A circonstances exceptionnelles, édito exceptionnel

Notre village a, comme la totalité de la Région, été touché par la tempête Eunice les 18 et 19 février.

Elle a occasionné des dégâts chez certains d'entre vous (toiture, clôtures,...) et une coupure générale d'électricité. Coupure qui a duré quasiment 30 heures pour les moins chanceux d'entre nous (dont je fais partie...).

Cette situation a généré des difficultés dont j'ai bien conscience.

Elle nous rappelle aussi combien notre dépendance à l'électricité est importante, notamment pour les logements au « tout électrique ».

Pour ENEDIS, la priorité va aux situations dites « vitales » ou « aux dangers immédiats ». Notre village n'était pas prioritaire dans un premier temps. Nous sommes, j'imagine, capables de le comprendre.

Sachez que la mairie a réagi immédiatement auprès d'Enedis et a suivi régulièrement l'évolution du retour de l'électricité dans notre village. Nous avons communiqué sur l'évolution de l'état du réseau au fur et à mesure des informations que nous avons à disposition. La mairie, touchée également par la coupure, ne pouvait prendre connaissance des appels téléphoniques.

J'ai eu beaucoup de mal à lire des commentaires ou des attaques personnelles sur mon implication et celle de l'équipe municipale. Certains commentaires interpellent :

- A quel moment la mairie est-elle responsable d'une tempête (la plus violente de ces 20 dernières années) et de ses conséquences ?
- A quel moment les élus sont responsables du rétablissement de l'électricité ?

Au-delà des remarques gratuites, c'est surtout la démonstration d'une méconnaissance des rouages et des modes de fonctionnement des services concédés.

Malgré tout, et c'est ce que les conseillers municipaux et moi-même préférons retenir, beaucoup d'entre vous se sont serrés les coudes et se sontentraïdés. Peut-être aussi l'occasion de recréer du lien social avec son voisinage parfois.

Mais depuis, et bien tristement, le conflit en Ukraine nous a fait relativiser, voire même oublier ces 2 jours compliqués. Cette guerre nous fait prendre conscience de l'équilibre fragile de la paix en Europe et de l'aspect finalement matériel d'une tempête dans la Région.

Je remercie l'équipe municipale qui a proposé très rapidement la mise en place d'une collecte à destination des Ukrainiens et in fine sa gestion logistique.

MERCI aux habitants de notre beau village et aux habitants des communes voisines, pour la solidarité dont ils ont fait preuve. Le premier transport est arrivé le vendredi 11 mars en Pologne .

Restant à votre écoute

Bernadette SION
Maire

RAPPEL: Registre des personnes seules ou fragiles:

Les personnes seules ou fragiles se sont inscrites sur le registre communal.

N'hésitez pas, si votre situation a changé de vous y inscrire en contactant la mairie.

**Vous êtes isolés ? Vous avez plus de 60 ans ?
Vous êtes fragilisés par le handicap ?**



**Registre communal
des personnes vulnérables
INSCRIVEZ-VOUS !**

ELECTIONS PRESIDENTIELLES: 10 avril et 24 avril 2022

Lieu : Mairie, (salle sur le côté)

Horaires: 8h à 19h

Se munir de sa carte d'électeur et d'une pièce d'identité

Procuration: Rappel :

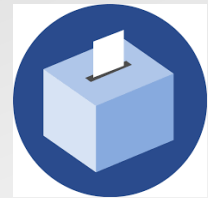
A qui donner procuration : Vous pouvez désormais donner procuration à un électeur qui n'est pas inscrit sur la liste électorale de la commune. Mais obligatoirement inscrit sur une liste en France.

Où faire sa procuration : Se rendre à la gendarmerie ou au commissariat de police. Vous pouvez pré-remplir la demande sur service-public.fr.

Une seule procuration par personne.

Attention les élections ont lieu le premier jour et le dernier jour des vacances scolaires.

N'attendez pas la dernière minute afin d'être assuré qu'elle soit bien enregistrée pour le jour du vote.



MEDIATHEQUE

La médiathèque « Louis Malle » est inscrite dans le réseau « Graines de culture » des 34 médiathèques de la Pévèle Carembault.

L'inscription est gratuite.

La carte d'adhésion vous permet d'emprunter jusqu'à 20 documents dont 2 DVD sur tout le réseau pour un délai de 3 semaines.

L'ensemble des documents du réseau, les animations proposées ainsi que des ressources numériques sont à découvrir sur le portail :

<https://mediatheques.pevelecarembault.fr>

HORAIRES D OUVERTURE:

Mardi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 16h à 19h

Dimanche de 11h à 13h



Modification des horaires du 11 avril au 24 avril

La médiathèque sera ouverte les MERCREDIS 13 et 20 avril de 16h à 18h.

Fermée le dimanche 17 avril Pâques

Et le dimanche 1er Mai.

INSCRIPTIONS ECOLE

Vous souhaitez inscrire votre enfant pour la rentrée scolaire prochaine à l'école de CHEMY,



Madame Bertin, directrice, est à votre disposition sur rendez - vous pour l'inscription.

Tel: 03 20 32 60 93

MODIFICATION DES HORAIRES DE LA MAIRIE

Jusque fin mai, le secrétariat de la mairie sera fermé le mercredi matin:



Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h.

Permanence des élus : mercredi de 18h à 19h et le samedi de 9h à 11h.

Dates à retenir

VENDREDI 1er AVRIL: Le CME vous invite à un nettoyage du village : RV à l'école à 16h30

DIMANCHE 8 MAI : Commémoration du 8 Mai 1945

SAMEDI 21 MAI : EXCURSION en BAIE DE SOMME : Traversée de la baie du Crotoy à St Valérie sur Somme

Visite de la cité médiévale : Modification: en co-voiturage (et non en bus)

Coût : 45€ (Moins de 16 ans : 22 €) Inscription en mairie jusqu'au 30 avril:

VENDREDI 24 JUIN: Fête de la musique

DIMANCHE 26 JUIN : Parcours du cœur

DIMANCHES 12 ET 19 JUIN: Elections législatives

En préparation : 2ème concours photos sur le thème « Chemy sous un angle insolite »

Pour retrouver toutes les informations : **Site:** <https://chemy.fr/> ou **FB:** @villagedechemy ou panneau d'informations